
EDMOND DE ROTHSCHILD - Monaco

Société Anonyme Monégasque
au capital de 12.000.000 euros
Siège social : 2, avenue de Monte-Carlo - Monaco

BILAN AU 31 DECEMBRE 2014

(en euros)

	31/12/2014	31/12/2013
Caisse, Banques Centrales, C.C.P.	443 618 742,67	229 991 878,31
Créances sur les Etablissements de Crédit	519 969 531,62	713 194 630,80
Opérations avec la clientèle	300 749 966,37	170 329 134,86
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-
Actions, et autres titres à revenu variable.....	-	-
Parts dans les entreprises liées	457 412,90	456 526,00
Autres immobilisations financières	86 326,00	86 326,00
Immobilisations incorporelles	7 084 997,83	7 096 811,59
Immobilisations corporelles	2 281 537,49	1 874 817,83
Autres Actifs	20 902 181,81	16 810 022,14
Comptes de régularisation	3 103 183,47	2 396 904,13
TOTAL DE L'ACTIF	1 298 253 880,16	1 142 237 051,66

Dettes envers les Etablissements de Crédit	22 255 346,36	18 003 590,30
Opérations avec la clientèle	1 172 473 996,83	1 041 934 579,51
Autres Passifs	30 350 962,30	11 170 394,33
Comptes de régularisation	15 009 926,36	14 389 867,45
Provisions pour risques et charges	6 763 429,89	5 529 665,14
Capitaux propres hors FRBG	51 400 218,42	51 208 954,93
Capital souscrit	12 000 000,00	12 000 000,00
Réserves	32 700 000,00	31 000 000,00
Report à nouveau	508 954,93	1 777 004,77
Résultat de l'exercice	6 191 263,49	6 431 950,16
TOTAL DU PASSIF	1 298 253 880,16	1 142 237 051,66

HORS-BILAN AU 31 DECEMBRE 2014

(en euros)

	31/12/2014	31/12/2013
ENGAGEMENTS RECUS		
Engagements de financement		
Engagements de garantie		
Engagements sur titres		
ENGAGEMENTS DONNES		
Engagements de financement	65 412 238,78	41 822 150,49
Engagements de garantie	10 129 480,42	6 527 529,03
Engagements sur titres.....		

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2014

(en euros)

	31/12/2014	31/12/2013
Intérêts et produits assimilés	5 920 827,84	5 184 568,88
* sur opérations avec les établissements de crédit	2 755 886,90	3 080 934,79
* sur opérations avec la clientèle	3 164 940,94	2 103 634,09
Intérêts et charges assimilées	(1 996 028,91)	(2 227 419,49)
* sur opérations avec les établissements de crédit	(1 685 051,86)	(1 729 821,26)
* sur opérations avec la clientèle	(310 977,05)	(497 598,23)
Revenus des titres à revenu variable	3 803 027,61	744 241,84
Commissions (produits)	38 562 198,75	35 910 755,29
Commissions (charges).....	(14 242 764,15)	(5 456 368,99)
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	6 344 550,97	6 907 565,05
* sur titres de transaction	4 448 984,10	5 040 614,51
* de change	1 872 033,49	1 810 375,95
* sur instruments financiers	23 533,38	56 574,59
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placements et assimilés ...	10 038,03	0,00
Autres produits d'exploitation bancaire	1 315 146,52	946 051,27
Autres charges d'exploitation bancaire	(4 768 590,18)	(5 275 278,74)
PRODUIT NET BANCAIRE	34 948 406,48	36 734 115,11

Charges générales d'exploitation	(25 011 505,20)	(26 369 765,92)
* <i>frais de personnel</i>	(17 246 482,26)	(19 986 371,87)
* <i>autres frais administratifs</i>	(7 765 022,94)	(6 383 394,05)
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immo. incorp. et corp.	(974 205,48)	(894 609,80)
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	8 962 695,80	9 469 739,39
Coût du risque	(1 202 325,93)	(160 949,00)
RESULTAT D'EXPLOITATION	7 760 369,87	9 308 790,39
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	0,00	0,00
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	7 760 369,87	9 308 790,39
Résultat exceptionnel	(104 150,38)	19 788,77
Impôt sur les bénéfices	(1 464 956,00)	(2 896 629,00)
Dotations/reprises de FRBG et provisions réglementées		
RESULTAT NET	6 191 263,49	6 431 950,16

NOTES ANNEXES AUX COMPTES 2014

1. PRINCIPES GENERAUX ET METHODES

Les méthodes générales d'enregistrement propres à la réglementation applicable aux établissements de crédit et prévues par les instructions du Comité de la Réglementation Bancaire sont appliquées (cf. CRC n° 2000.03 du 4 juillet 2000 et n° 2002.03 du 12 décembre 2002).

Conformément à l'arrêté du 3 novembre 2014 abrogeant le règlement n° 97/02 modifié, notre Banque est dotée d'un Contrôle Interne, dans les conditions prévues par ledit arrêté.

2. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

L'activité unique de la Banque étant la gestion de portefeuille, son intervention sur les marchés financiers se fait essentiellement au titre d'intermédiaire. Elle ne traite pas d'instruments dérivés, sauf occasionnellement l'achat ou vente d'options couvertes pour le compte de la clientèle. Elle n'a pas de ce fait de risque de contrepartie sur produits dérivés.

2.1. Conversion des opérations en devises

Conformément aux dispositions du règlement n° 89/01 modifié, les créances, les dettes, les engagements hors-bilan exprimés en devises sont convertis au cours de change de fin d'exercice.

Les produits et charges en devises sont convertis en euros au cours du comptant en vigueur le jour des transactions.

Les contrats de change à terme sont évalués aux cours de change du terme restant à courir, à la date de clôture de l'exercice.

Les produits et pertes de change dégagés des opérations conclues en devises sont portés au Compte de Résultat.

2.2. Participations et parts dans les entreprises liées

Les titres de participation sont comptabilisés à leur cours historique.

2.3. Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les amortissements ont été pratiqués selon la méthode linéaire sur leur durée probable d'utilisation, et en vertu des taux couramment admis.

A savoir :

- Agencement et installation 5 ou 10 ans.
- Mobilier 5 ans
- Matériel 5 ans
- Logiciel 3 ans
- Matériel informatique 3 ans

2.4. Instruments financiers

Dans le cadre de son activité de gestion, la Banque a été amenée à traiter des opérations d'options de change et sur valeurs mobilières pour le compte de sa clientèle. Il n'existait aucune position ouverte pour compte propre au 31 décembre 2014.

2.5. Intérêts et Commissions

Les intérêts sont comptabilisés au Compte de Résultat prorata temporis. Les commissions sont comptabilisées dès l'enregistrement comptable des transactions les ayant générées.

2.6. Engagements de retraite

Les indemnités de départ à la retraite découlant de la Convention Collective Monégasque du Personnel des Banques ne sont pas couvertes par des contrats d'assurance. La provision totale s'élève à 321 K€ au 31 décembre 2014.

2.7. Fiscalité

La Banque a dégagé cette année encore un chiffre d'affaires sur Monaco inférieur à 75 %. Selon les dispositions fiscales monégasques, elle reste soumise au champ d'application de l'impôt sur les bénéfices des sociétés, au taux de 33 1/3 %, soit 1 465 K€.

2.8. Risque de contrepartie

La grande majorité des engagements inter-bancaires est réalisée avec le Groupe. Les lignes bancaires sont suivies quotidiennement par le département Relations Bancaire à Genève et révisées semestriellement par le Comex de chaque entité. Une liste des lignes par contreparties est établie et soumise à chaque filiale. Chaque entité transmet une série de reporting sur les lignes des banques et leur utilisation pour une consolidation Groupe des expositions.

3. INFORMATION SUR LES POSTES DU BILAN

3.1. Les créances et dettes

Les créances et dettes se ventilent selon leur durée restant à courir comme suit :

Ventilation des Créances et Dettes suivant la durée résiduelle

Rubriques (en milliers d'euros)	Durée ≤ 3 mois	3 mois < durée ≤ 1 an	1 an < durée ≤ 5 ans	durée > 5 ans
Créances sur les établissements de crédit	519 767	203	-	-
- à vue	150 242			
- à terme	369 525	203		
Créances sur la clientèle	281 264	7 307	12 180	-
- à vue	213 545			
- à terme	67 719	7 307	12 180	
Dettes envers les établissements de crédit	12 709	2 190	7 356	-
- à vue	2 778			
- à terme	9 931	2 190	7 356	
Comptes créditeurs de la clientèle	1 171 792	682	-	-
- à vue	1 151 546			
- à terme	20 246	682		

Les créances et dettes sur établissements de crédit comprennent des opérations avec les banques du Groupe Edmond de Rothschild et sont retracées dans le tableau suivant :

Ventilation des opérations réalisées avec des entreprises liées ou avec lesquelles existe un lien de participation

Rubriques (en milliers d'euros)	Total	Dont opérations se rapportant à des entreprises	
		Liées	Ayant un lien de participation
Créances sur les établissements de crédit	519 970	357 905	1 913
Dettes envers les établissements de crédit	22 255	19 389	-

Le solde de l'actif correspond en grande partie au placement de l'excédent des ressources sur les emplois, le risque de contrepartie fait l'objet d'une analyse régulière par le Conseil d'Administration de la Banque.

Les créances sur la clientèle sont enregistrées au bilan à leur valeur nominale.

3.2. Tableau des filiales et Participations

Filiales et Participations	Capital (en K€)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos (en K€)	Dividendes encaissés au cours de l'année (en K€)	Observations Date de création
Edmond de Rothschild Assurances et Conseils Monaco SAM	150	100 %	590	888	26/10/2005
Edmond de Rothschild Gestion Monaco SAM	150	100 %	9 146	2 863	11/12/2008
Incentive Management SAM	150	100 %	N. C.		09/07/2002

3.3. Les Immobilisations

Les immobilisations s'analysent pour l'exercice 2014, selon le tableau ci-dessous :

TYPE D'IMMOBILISATION (en milliers d'euros)	Montant brut en début d'exercice 2014	Acquisitions 2014	Cessions 2014	Dotations aux Amortis- sements 2014	Amortis- sements cumulés au 31.12.2014	Valeur résiduelle en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles :						
- Frais d'établissement/Licence	358	73	0	133	344	87
- Fonds commercial	7 235				457	6 778
- Logiciels	6 807	180	2 215	132	4 552	220
- Acomptes divers						
Sous-total	14 400	253	2 215	265	5 353	7 085
Immobilisations corporelles :						
- Agencements, installations et autres immo. corporelles	9 276	1 116	1 305	709	6 805	2 282
- Acomptes divers						
Sous-total	9 276	1 116	1 305	709	6 805	2 282
Total Immobilisations	23 676	1 369	3 520	974	12 158	9 367

L'ensemble de ces immobilisations est utilisé pour l'activité propre de la banque.

3.4. Les Fonds Propres

Les fonds propres de la Banque sont, à l'issue de cet exercice et après intégration des résultats, de 51 400 K€.

(en milliers d'euros)	Capitaux propres au 31.12.2013	Affectation du résultat 2013	Capitaux propres au 31.12.2014
Capital souscrit	12 000		12 000
Réserve statutaire	1 200		1 200
Réserve facultative	29 800	1 700	31 500
Report à nouveau	1 777	- 1 268	509
Résultat de l'exercice	6 432		6 191
Total	51 209		51 400

3.5. Les Provisions

Les provisions au 31/12/2014 sont de 6.763 K€ et sont constituées de :

(en milliers d'euros)	Montant brut en début d'exercice 2014	Dotations 2014	Reprises 2014	Solde au 31.12.2014
Provisions pour charges de retraite	293	321	293	321
Autres provisions pour risques	5 236	2 764	1 558	6 442
Total provisions pour risques et charges	5 529	3 085	1 851	6 763

Les provisions pour risques sur la clientèle sont constituées en fonction des risques de pertes dès que ceux-ci sont connus. Elles viennent en déduction de l'actif lorsqu'elles se rapportent à des créances douteuses sinon elles sont constituées au passif.

3.6. Intérêts courus ou échus, à recevoir ou à payer inclus dans les postes du bilan au 31.12.2014

Rubriques (en milliers d'euros)	Montants		Total
	Euros	Devises	
Actif			
Créances sur les Etablissements de crédit / Banque centrale	0	63	63
Créances sur la clientèle	129	120	249
Total inclus dans les postes de l'actif	129	183	312
Passif			
Dettes envers les établissements de crédit	41	55	96
Comptes créditeurs de la clientèle	1	9	10
Total inclus dans les postes du passif	42	64	106

3.7. Comptes de régularisation et Divers

Le tableau ci-dessous donne par catégories d'opérations le détail des comptes de régularisation et des autres comptes actifs et passifs :

Rubriques (en milliers d'euros)	Comptes de l'actif	Comptes du passif
Résultats de change hors-bilan	80	
Charges constatées d'avance	512	
Produits divers à recevoir	2 060	
Charges à payer - personnel		6 334
Charges à payer - fournisseurs		6 391
Charges à payer - apporteurs		2 023
Divers	451	262
Total Comptes de Régularisation	3 103	15 010
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	5 639	1 840
Débiteurs divers	2 265	
Dépôts de garanties versés	12 998	
Créditeurs divers		2 587
Dépôts de garanties reçus		25 924
Impôt à payer au FISC		0
Total Autres	20 902	30 351

3.8. Contre-valeur en euros de l'actif et du passif en devises

	Contre-valeur en K€
Total de l'Actif	543 499
Total du Passif	543 348

4. INFORMATIONS SUR LES POSTES DU HORS-BILAN

4.1. Contrats de Change non dénoués au 31.12.2014

Rubriques (en milliers d'euros)	A recevoir	A livrer
Euros achetés non reçus	1 020	
Devises achetées non reçues	952	
Euros vendus non livrés		925
Devises vendues non livrées		1 042
Total opérations de change au comptant	1 972	1 967
Euros à recevoir, devises à livrer	43 267	43 254
Devises à recevoir, euros à livrer	44 749	44 744
Devises à recevoir, devises à livrer	7 304	7 292
Total opérations de change à terme	95 320	95 290

Les opérations retracées ici ne révèlent pas de position significative pour compte propre de la Banque.

4.2. Opérations sur instruments de change conditionnels (en milliers d'euros)

Achats de Calls	2 172
Ventes de Calls	2 172
Achats de Puts	0
Ventes de Puts	0

Pour ces opérations, la Banque n'intervient sur les marchés qu'en qualité d'intermédiaire et uniquement pour le compte de sa clientèle, les opérations étant systématiquement adossées auprès d'une contrepartie bancaire. L'ensemble des opérations est effectué de gré à gré.

5. INFORMATIONS SUR LES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

5.1. Ventilation des Commissions pour l'exercice 2014

Rubriques (en milliers d'euros)	Charges	Produits
Délégation de gestion financière	11 504	-
Opérations de change et d'échange	21	23
Opérations sur titres pour le compte de la clientèle	2 106	21 037
Autres prestations de services financiers	612	15 323
Autres opérations diverses de la clientèle	-	2 179
Total commissions	14 243	38 562

Les produits sont perçus de la clientèle. Concernant les commissions payées, elles représentent essentiellement les frais engagés pour le compte de la clientèle, auprès des différents intermédiaires financiers, établissements de crédit ou autres.

Une convention de délégation de gestion financière entre la Banque et sa filiale Edmond de Rothschild Gestion Monaco a été signée le 01/09/2013.

5.2. Gains sur opérations des portefeuilles de négociation

Ce poste traduit le résultat des opérations suivantes :

- opérations d'achat et de vente de titres effectuées par la Banque, essentiellement sur les marchés obligataires pour 4 449 K€.
- opérations de change pour 1 872 K€.

5.3. Autres produits et charges d'exploitation bancaire

Rubriques (en milliers d'euros)	2014	2013
Rétrocessions commissions diverses	2	48
Autres produits accessoires	471	662
Charges refacturées à des sociétés du groupe	842	236
Total Produits	1 315	946
Apporteurs d'affaire & Gérants externes	4 656	5 137
Cotisations fond de garantie	113	138
Total Charges	4 769	5 275

Une convention de mise à disposition du personnel et des moyens techniques entre la Banque et sa filiale Edmond de Rothschild Gestion a été signée le 01/09/2013, ainsi qu'avec son autre filiale Edmond de Rothschild Assurances et Conseils au 02/01/2014.

5.4. Charges générales d'exploitation - Frais de personnel

L'évolution des frais de personnel se traduit comme suit au cours de l'exercice 2014 :

Rubriques (en milliers d'euros)	2014	2013
- Salaires et traitements	13 742	16 559
- Charges de retraite	1 398	1 359
- Autres charges sociales	1 983	1 942
- Formation Professionnelle	123	126
Total frais de personnel	17 246	19 986

La provision pour congés payés, constituée conformément à la réglementation en vigueur et incorporée dans les postes Comptes de Régularisation au Bilan, a été régularisée en fonction des effectifs et de leurs droits à congé au 31 décembre 2014. Le complément de provision correspondant a été porté en charge, en salaires et traitements, au Compte de Résultat.

5.5. Coût du risque

Rubriques (en milliers d'euros)	2014	2013
Dotations pour provisions risques et charges	-2 265	-370
Reprises sur provisions risques et charges	1 063	209
Total	-1 202	-161

5.6. Charges et produits exceptionnels

Charges exceptionnelles	(198K€)
Produits exceptionnels	94K€
Résultat exceptionnel	(104K€)

6. AUTRES INFORMATIONS

6.1. L'effectif de la Banque était de 99 personnes au 31 décembre 2014.

Effectif	2014	2013
Cadres	59	55
Non Cadres	40	38
Total	99	93

6.2. Rappel des résultats de la Banque sur les 5 dernières années :

	Résultat en milliers d'euros
2010	4 837
2011	5 051
2012	5 351
2013	6 432
2014	6 191

6.3. Ratios prudentiels

6.3.1. Ratio Européen de solvabilité

La Banque calcule son ratio selon le dernier arrêté du 20 février 2007 modifié. La méthode choisie par notre établissement pour le calcul des exigences de Fonds Propres est la méthode standard. Ce ratio permet de mesurer le rapport entre les fonds propres de la banque et l'ensemble des risques encourus par la banque, risques pondérés en fonction du risque de solvabilité des bénéficiaires, et doit être au moins égal à 8 %, limite largement respectée par notre établissement au 31 décembre 2014.

6.3.2. Coefficient de liquidité

Le coefficient de liquidité permet de suivre et de contrôler la faculté d'un établissement à rembourser notamment ses dépôts exigibles à très court terme. Les modalités de calcul et les objectifs de ratios se reportent à l'arrêté du 3 novembre 2014 modifiant l'arrêté du 5 mai 2009.

Ainsi, au 31 décembre 2014, la liquidité à 1 mois par rapport aux exigibilités à 1 mois était pour la Banque de 753 %, le minimum requis étant de 100 %. La nouvelle exigence de limite des placements de nos excédents de trésorerie par contrepartie bancaire à 100 % de nos fonds propres est respectée.

6.3.3. Contrôle des grands risques

L'objectif poursuivi par la réglementation bancaire est de diviser les risques de chaque établissement bancaire et de proportionner chacun d'eux à son assise financière afin d'être toujours en mesure de faire face à la défaillance d'une entreprise (cf. règlement UE 575/2013). La Banque respecte l'ensemble des prescriptions.

6.3.4. Gestion des risques de taux

La Banque a pour politique d'adosser systématiquement ses échéances actif / passif. Aucun risque de taux particulier n'est à signaler.

6.4. Réserves obligatoires

Conformément au Règlement n° 2818/98 modifié de la BCE, la Banque constitue mensuellement les Réserves obligatoires.

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

Messieurs les Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 25 de la loi n° 408 du 20 janvier 1945, nous vous rendons compte, dans le présent rapport général, de l'accomplissement de la mission générale et permanente qu'en vertu des dispositions de l'article 8 de la susdite loi vous nous avez confiée, par décision de l'assemblée générale ordinaire du 17 mai 2013, pour les exercices 2013, 2014 et 2015.

Les états financiers et documents sociaux, arrêtés sous la responsabilité du Conseil d'Administration de la société, ont été mis à votre disposition dans les délais légaux.

- le total du bilan s'établit à 1.298.253.880,16 €

- le compte de résultat fait apparaître
un bénéfice après impôt de 6.191.263,49 €

Notre mission, qui consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers, a été accomplie selon les normes professionnelles et nous a conduits à examiner les opérations réalisées par votre société pendant l'exercice 2014, le bilan au 31 décembre 2014, le compte de résultat de l'exercice de douze mois, clos à cette date, et l'annexe, présentés selon les prescriptions de la réglementation bancaire.

Ces documents ont été établis suivant les prescriptions légales et selon les mêmes formes et au moyen des mêmes méthodes d'évaluation que l'exercice précédent.

Nous avons vérifié les divers éléments composant l'actif et le passif ainsi que les méthodes suivies pour leur évaluation et pour la discrimination des charges et produits figurant dans le compte de résultat.

Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises, qui prévoient que notre révision soit planifiée et réalisée de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne sont pas entachés d'irrégularités significatives.

Une révision comptable comprend l'examen, par sondages, de la justification des montants et des informations contenus dans les états financiers, ainsi que l'appréciation des principes comptables utilisés et des principales estimations faites par la Direction de la société.

Nous avons aussi vérifié les informations financières contenues dans le rapport de votre Conseil d'Administration, la proposition d'affectation des résultats et le respect par la société des dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement de votre société.

A notre avis, les états financiers au 31 décembre 2014, soumis à votre approbation, reflètent d'une manière sincère, en conformité avec les prescriptions légales et les usages professionnels, la situation active et passive de votre société au 31 décembre 2014 ainsi que les opérations et le résultat de l'exercice de douze mois clos à cette date.

Monaco, le 29 avril 2015.

Les Commissaires aux Comptes,

Alain LECLERCQ

Jean-Paul SAMBA